



Impact Assessment  
Agency of Canada

Agence d'évaluation  
d'impact du Canada

160 Elgin St., 24<sup>th</sup> floor  
Ottawa ON K1A 0H3

160, rue Elgin, 24<sup>e</sup> étage  
Ottawa ON K1A 0H3

## SOMMAIRE D'INSPECTION

**Nom du projet:** Mine Whabouchi

**Promoteur:** Nemaska Lithium

**Date de l'inspection:** 26 septembre 2023

### Description du projet:

Nemaska Lithium Inc. propose la construction, l'exploitation et la désaffectation d'une mine à ciel ouvert et souterraine de spodumène pour la production du lithium. Le projet désigné serait localisé à 30 kilomètres de Nemiscau et à 280 kilomètres au nord-nord-ouest de Chibougamau. Tel que proposé, le projet désigné comprend l'exploitation d'une fosse à ciel ouvert et souterraine, d'une halde à stériles et résidus miniers, d'un concentrateur de minerai, de deux bancs d'emprunt ainsi que des bâtiments administratifs et d'entretien. La mine permettrait de produire environ 3 000 tonnes de minerai par jour pour une durée de vie de 26 ans.

### Lien vers la Déclaration de décision:

[Déclaration de décision modifiée \(iaac-aeic.gc.ca\)](https://www.iaac-aeic.gc.ca/decision/declaration-de-decision-modifiee)

**Note:** Ce résumé d'inspection représente les résultats de conformité au moment de l'inspection et n'inclut pas les actions de suivi ou les efforts que le promoteur a pu faire pour se remettre en conformité.

### Aperçu:

L'équipe des opérations de l'application de la loi de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada a conduit une inspection sur le site de la mine Whabouchi le 26 septembre 2023. Il s'agit d'une inspection planifiée afin de vérifier les conditions de la déclaration de décision. L'inspection a été menée par les agents principaux d'application de la loi Julie Buron et Mathieu Trudelle.

### Détails de l'inspection:

Différents secteurs du site ont été vérifiés, soit le du lac 28 et du ruisseau F, l'unité de traitement des eaux minières, l'unité de traitement des eaux usées, l'usine de béton, les sites d'entreposage des matières résiduelles dangereuses et les réservoirs de diesel. Les conditions suivantes ont été vérifiées lorsqu'applicable.

Condition 3 : Poisson et habitat du poisson

Condition 5 : Peuples autochtones – usage courant des terres et des ressources à des fins traditionnelles

Condition 6 : Peuples autochtones – Conditions sanitaires et socioéconomiques

Condition 8 : Accidents et défaillances

Si vous avez des questions ou des commentaires concernant l'équipe chargée des opérations d'exécution de l'Agence, ou si vous avez des raisons de penser qu'il y a eu une infraction à la loi sur l'évaluation d'impact, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante [postdecision@iaac-aeic.gc.ca](mailto:postdecision@iaac-aeic.gc.ca).

